



Concours de créateurs et de jeunes entreprises du Grand Angoulême, les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 novembre

mardi 8 octobre 2013, par [lpe](#)

Le GrandAngoulême et sa Pépinière d'entreprises organisent un concours de créateurs et de jeunes d'entreprises. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 novembre 2013.

La Pépinière d'entreprises du GrandAngoulême en assure l'animation et est l'interlocuteur pour le montage et le dépôt du dossier de candidature.

Les objectifs :

- Encourager les créateurs à concrétiser leurs ambitions
- Accompagner les jeunes entreprises dans leur développement
- Apporter une prestation de conseil sur-mesure

Qui peut candidater ?

- Les créateurs d'entreprises
- Les entreprises de moins de 24 mois ayant un projet de développement

Les prix des lauréats :

- Un prix exceptionnel composé de 5000 € et de 12 mois d'accompagnement et d'hébergement (loyers et charges) à la Pépinière d'entreprises du GrandAngoulême sera attribué au lauréat « création d'entreprise » ;
- Un deuxième prix de 5000€ sera attribué au lauréat « jeune entreprise ».

Comment candidater ? Le dossier de candidature est accessible en téléchargement libre sur le site Internet www.angouleme-developpement.com. Les candidats peuvent contacter la Pépinière d'entreprises au 05 45 255 100

5000€ pour bien décoller !

CONCOURS

DE CRÉATEURS ET DE JEUNES ENTREPRISES

Organisé par le Grand Angoulême et sa Pépinière d'entreprises

2 prix de 5000 € + 12 mois d'accompagnement et d'hébergement offerts à la Pépinière d'entreprises pour le lauréat création d'entreprise.



Candidatures jusqu'au **15 novembre 2013**

Renseignements et règlement disponibles au 05 45 255 100
contact@angouleme-developpement.com
www.angouleme-developpement.com

Subsidiarité et Révision des Procédures
de l'Organisation de l'Etat
20, Rue de la République - 16100 Angoulême Cedex - Tél : 05 45 255 100
www.angouleme-developpement.com



En partenariat avec :



GDF SUEZ

Schneider
Electric

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE